



INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION

EIFR
Paris - 75002
Palais Brongniart, 28,
place de la Bourse

DATE
mardi 13 février 2018

LIEU
Palais Brongniart, 28,
place de la Bourse
Paris 75002

PARTICIPATION
210 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
contact@aefr.eu
01 70 98 06 53



Atelier

Risques extrêmes, crises, cybermenaces et Plans de continuité d'activité dans le milieu financier

Comme les autres entreprises, les établissements du secteur financier sont exposés à divers risques de perturbation de leur fonctionnement (dysfonctionnement des outils informatiques, sinistre immobilier, événements externes affectant l'activité courante, ...), et doivent s'organiser pour faire face à ce type d'évènement en élaborant et entretenant un Plan de continuité d'activité qui organise leur fonctionnement dans un environnement dégradé.

En raison de leur responsabilité spécifique dans le bon déroulement de l'activité économique, les établissements financiers sont soumis à un dispositif réglementaire particulier, dont l'application est étroitement contrôlée par le superviseur. La montée en puissance des cybermenaces illustre tout particulièrement la nécessité de la mise en place et l'entretien régulier d'un dispositif opérationnel complet de gestion de crise.

L'objectif de cet atelier est de rappeler le contexte réglementaire, de préciser les actions de prévention et de réponse à mettre en œuvre pour pouvoir continuer à fonctionner dans un contexte de crise, de partager les bonnes pratiques dans le secteur, et de transmettre un retour d'expérience illustrant les enjeux et éléments spécifiques d'attention.

Par ailleurs, la Place de Paris s'organise pour faire face à une crise majeure comme la crue centennale simulée lors de l'exercice de crise EU-Sequana organisé en 2016 dans le cadre du Groupe de Place Robustesse créé en 2005 à l'initiative de la Banque de France, avec un double objectif de résilience et de crédibilité de la Place. Il est essentiel de connaître les enseignements de cet exercice, qui a permis de mesurer la capacité de la Place à faire face à des chocs affectant ses fonctions critiques, et d'identifier les axes de progrès en termes d'organisation et de coordination des acteurs.

Public visé

- Banques, compagnies d'assurance, sociétés de gestion, autres acteurs financiers
- Direction générale
- Direction des Risques (Risques opérationnels)
- Direction des Systèmes d'information, Direction des Opérations
- Directions Conformité, Contrôle interne, Audit
- Direction de la Communication

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les obligations s'appliquant aux professionnels du secteur financier
- Comprendre les bonnes pratiques du secteur
- Connaître le dispositif de Place



PROGRAMME

8h30 Introduction

8h40 Intervenants: Clotilde MARCHETTI (Grant Thornton)

Le diagnostic des risques extrêmes
La définition d'un Plan de Continuité d'Activités
La gestion et la communication de crise

9h10 Intervenants: Romain ELIOT (Crédit Agricole SA)

La mise en place et l'entretien d'un PCA dans un groupe bancaire international : retour
d'expérience et bonnes pratiques
Les expériences de gestion de crise

9h45 Intervenants: Emmanuelle ASSOUAN (Banque de France)

Le Groupe de travail Robustesse : missions, dispositif de Place, contribution des établissements

10h15 Questions / Réponses

10h30 Conclusion
